

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'implantation d'une cristallerie sur la commune de Thal-Drulingen (67)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CRISTALLERIE DE MONTBRONN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Frédéric MULLER, CEO et Président de la CRISTALLERIE DE MONTBRONN

RCS / SIRET

3 0 9 8 5 6 7 4 8 0 0 0 1 2

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a)	Les activités de la société sont soumises à autorisation au titre des rubriques ICPE (2530, 2531 et 4110)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation et de vente pour la société CRISTALLERIES DE MONTBRONN, sur la commune de Thal-Drulingen (67).

Le site d'implantation présente une surface d'environ 16 500 m², et comprendra :

- Un bâtiment d'une surface de 1 504 m² ;
- La construction d'environ 3 046 m² de voiries (stationnements, pistes pour les approvisionnements et les expéditions) ;

Le reste du site conservera un caractère végétalisé (11 950 m²).

4.2 Objectifs du projet

La société CRISTALLERIES DE MONTBRONN est actuellement implantée au 13 rue des verriers, sur la commune de Montbronn (57). Les bâtiments actuellement occupés ne permettent plus de répondre aux objectifs environnementaux et aux normes de sécurité.

La société a alors décidé d'investir dans la construction de nouveaux locaux qui permettront d'accueillir ses activités. Ceux-ci seront conformes aux exigences réglementaires et aux normes actuellement en vigueur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation et de vente pour la société CRISTALLERIES DE MONTBRONN.

Les travaux consisteront notamment en :

- La construction d'un bâtiment d'une surface de 1 504 m² intégrant les stockages des matières premières, les différents ateliers de production, les locaux sociaux (vestiaires, bureaux, sanitaires, etc.), ainsi qu'un showroom ;
- La mise en place des différents réseaux (eau potable, assainissement, électricité, télécommunications, gaz) desservant l'établissement ;
- La construction d'environ 3 046 m² de voiries (stationnements, pistes pour les approvisionnements et les expéditions) ;
- La création d'espaces verts (11 950 m²).

La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 12 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités du site de la CRISTALLERIE DE MONTBRONN resteront identiques à celles actuellement exercées :

- La société achète pour partie de sa production, des pièces moulées par d'autres cristalleries en France, en Allemagne et en Italie, celles-ci sont livrées par camions ; les pièces en cristal ainsi réceptionnées sont triées ;
- Pour une autre partie de sa production, la société réalisera son propre cristal, par fusion et soufflage et moulage ;
- Les pièces ainsi réceptionnées ou façonnées sur place sont compassées, puis taillées à la main sur un tour de taille, et/ou gravées par sablage ;
- Après le travail mécanique, les pièces passent par une étape de polissage acide, réalisée par une machine à polir.

Le site dispose d'un showroom permettant aux visiteurs l'achat des produits, l'autre partie des produits est expédiée vers la France et l'étranger (Japon, Grèce).

Le site fonctionnera du lundi au jeudi de 7h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 7h à 12h.

A noter que dans le cadre de ce changement d'implantation, la société se dotera d'une installation de retraitement des eaux issues du travail mécanique des métaux, permettant de supprimer l'ensemble des rejets d'eaux industrielles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis au dépôt d'un permis de construire et d'une demande d'autorisation au titre des rubriques 2530 (travail du verre), 2531-a (Travail chimique du cristal) et 4110-2-a (Utilisation d'acide fluorhydrique) de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du site :	16 500 m ²
Surface du bâtiment :	1 504 m ²
Surface des voiries :	3 046 m ²
Surface des espaces verts :	11 950 m ²
Masse d'acide fluorhydrique présente sur le site :	1,61 tonnes
Volume d'acide (sulfurique et fluorhydrique) utilisé dans le traitement du cristal :	2 600 Litres

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**Parc activité Alsace Bossue
67320 - Thal-Drulingen**Coordonnées géographiques¹**

Long. 07° 07' 41" 98E Lat. 48° 54' 47" 67N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La zone de projet se situe dans une ZNIEFF de type I et dans une ZNIEFF de type II.</p> <p>- ZNIEFF Type I : Prairies, vergers et vallons humides d'Alsace Bossue à Mackwiller et Thal-Drulingen (ID : 420030026)</p> <p>- ZNIEFF de type II : Paysage agricole et forestier diversifié d'Alsace Bossue (ID : 420030029)</p>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un arrêté de protection du biotope est situé à proximité du site d'étude (900 m), enregistré sous le nom "Lorentzen" (ID FR3800935).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est localisé en dehors de tout bien patrimonial ou de sa zone tampon.</p> <p>Le monument historique le plus proche est localisé à environ 2,6 km au Sud-Est. Il s'agit de l'église protestante de la commune de Berg, inscrite au registre des monuments historiques par arrêté du 26 juin 1990.</p>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les bases de données disponibles, le terrain d'étude n'est pas considéré comme à dominante humide et aucune caractéristique de milieu humide n'est mise en évidence.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une carte permettant de situer le projet par rapport aux captages d'eau les plus proches est présentée en annexe volontaire.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à environ 4,4 km au Nord-Ouest. Il s'agit de la " Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch, le marais du Francaltroff, Bas-Rhin" (ID FR4202003 - Directive Habitats).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera des prélèvements d'eau, d'au maximum de 300 m ³ /an, dans le réseau d'eau potable de la commune de Thal-Drulingen. L'eau utilisée pour la taille du cristal sera recyclée par le biais d'une installation dédiée.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun forage n'est prévu dans le cadre du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bosquet d'arbres (Chênes, Érables...) est potentiellement favorable à la présence d'espèces d'oiseaux ou d'insectes à enjeux ; ainsi, il sera intégralement préservé dans le cadre du projet. Les arbres plantés (Peupliers) en bordure Nord de la parcelle sont relativement jeunes (une douzaine d'années) et ne présentent aucune cavité. Ainsi, ils ne sont pas particulièrement favorables pour la faune locale ; l'intérêt pour la biodiversité est très faible. Enfin, la prairie de fauche, occupant la grande majorité du terrain d'étude, est de type intensif. Ce type de milieu présente un enjeu écologique très faible
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard de la distance qui sépare le site de la Zone Natura 2000 la plus proche (4,4 km au Nord-Ouest), les impacts de la société CRISTALLERIES DE MONTBRONN sur ce milieu sont jugés nuls.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet est occupée par une prairie de fauche intensive à graminées, un linéaire d'arbres plantés et un petit bosquet. Aucun habitat déterminant ZNIEFF n'y est identifié, notamment aucune pelouse calcaire à orchidées (habitat déterminant de la ZNIEFF 1 du secteur), ni aucun verger.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'établissement est localisé en Zone IAUx du PLU, dans une zone à caractère Industriel. Aucune activité agricole n'a été exercée depuis plus de 15 ans. Les terrains sont par ailleurs régulièrement entretenus (fauche, etc.). La surface du site de projet correspond à environ 16 500 m2.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de PPRT en vigueur sur la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de PPRN en vigueur sur la commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques, issus de la chaudière à gaz et des tours de lavage, ainsi que des fours seront conformes à la réglementation. Les eaux usées produites par l'établissement seront envoyées dans le système de traitement des eaux usées de la commune. Les eaux pluviales seront dirigées dans le réseau collecteur. Les eaux industrielles seront traitées et recyclées.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic imputable à l'exploitation du site est du à l'approvisionnement en matières premières (Cristal, fournitures, produits utilisés, etc.) et à la livraison des produits finis. Celui-ci peut-être estimé à 1 poids lourd par jour, du lundi au vendredi.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les principales sources de bruit de l'installation seront les machines utilisées pour la taille mécanique du verre et le polissage. Les nuisances sonores qui pourront impacter le site seront celles issues du passage des véhicules sur le parc d'activité, attenant à l'établissement. Une étude acoustique est prévue dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités menées par l'établissement ne seront pas à l'origine de composés odorants.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les vibrations émises par les machines mise en œuvre au sein de l'établissement ne seront pas perceptibles à l'extérieur de l'enceinte du bâtiment.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les seules émissions lumineuses imputables à l'exploitation du site seront issues des éclairages extérieurs et des phares des véhicules. Le site recevra les émissions lumineuses des phares des véhicules circulant sur le parc d'activité et sur les voies de communication situées à proximité, ainsi que les éclairages extérieurs des autres établissements de la zone.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques du site seront issus : - des fours de fusion du cristal, - de la chaudière au gaz du site, - des tours de lavage de l'air extrait de l'atelier de polissage. Ces rejets seront conformes à la réglementation en vigueur et une Évaluation des Risques Sanitaires sera réalisée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conformément au document d'urbanisme en vigueur sur la commune : - les eaux usées sanitaires seront rejetées par branchement au réseau public d'assainissement ; - les eaux pluviales seront dirigées dans le réseau collecteur de la Zone d'Activités;
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement ne générera aucun effluent : - les eaux issues de la taille du cristal seront traitées et recyclées dans le process ; - les eaux de rinçage issues du polissage acide ainsi que les eaux de lavage de l'air d'extraction de l'atelier de polissage seront traitées en tant que déchets.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du site engendrera la production de déchets spécifiques : eaux de rinçage acide, boues de décantation du polissage, boues de taille. Ces déchets seront évacués vers des filières de traitement externes agréées. D'autres déchets pourront être produits par l'établissement : des bris de cristal, du papier, des déchets de type domestique. Ces déchets seront dûment triés et évacués vers des filières externes afin d'être, en fonction de leur typologie, recyclés ou éliminés.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard de la distance qui les sépare, l'établissement ne sera pas susceptible d'engendrer un quelconque incidence sur les éléments patrimoniaux remarquables.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement est localisé en Zone IAUX du PLU, dans une zone à caractère Industriel. Aucune activité agricole n'a été exercée depuis plus de 15 ans. Les terrains sont par ailleurs régulièrement entretenus (fauche, etc.). La surface du site de projet correspond à environ 16 500 m2.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures mises en place pour réduire les impacts du projet sur l'environnement sont présentées en annexe volontaire (partie 3.).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des faibles enjeux présents sur la nouvelle implantation de la société CRISTALLERIES DE MONTBRONN sur la commune de Thal-Drulingen des impacts limités que les activités de la société sont susceptibles d'engendrer, ainsi que des mesures qui seront prises pour réduire ces impacts, le projet n'est pas susceptible de générer des incidences dommageables pour l'environnement du site.

A ce titre la soumission du projet à une évaluation environnementale n'apparaît pas justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. ZNIEFF 2. Périmètre de protection des captages d'eau potable 3. Description des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter, réduire ou compenser les effets du projet sur l'environnement ou la santé humaine

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Neubloum

le,

30 Mars 2023

Signature



